

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Sommaire

Le Mot du Maire 3

La vie locale 4

Notre école se porte bien
Le CCAS aide les jeunes
CMJ aime faire la fête !
Agence postale et France Services
Recensement de la population
1^{er} Forum des Associations
Énergie, quid de notre éclairage ?
IME, du nouveau
Ensemble, préservons le lien social
Personnalités à l'honneur

La vie des associations 8

Chorale Cantarella
Club des aînés
Yog Attitude
Foyer Rural
Le tennis de table
Le 16^e Homme Corrèze
Confrérie de la Farcidure
et du Millassou
Jumelage Cornil-Sainte
Fortunade-Flachslanden
Les Réveillés
Les Marchés de Pays

Les nouvelles brèves 12

Vous avez aidé une école
guadeloupéenne
Soirée conférence sur l'Histoire
Un cheministe
Des menuisiers au Grelet
Travaux de jardin
Festivités de l'année 2023
Précision
Ah oui... avant de se quitter

Les élus ont la parole 15

Sainte-Fortunade,
une passion commune
Sainte-Fortunade,
avançons ensemble

12^e anniversaire Jumelage 16

NUMÉROS D'ASTREINTE
En cas d'urgence,
vous pouvez contacter
ADJOINT
06 82 73 15 12
Eau -
Syndicat des Deux Vallées
06 33 52 67 99

ENTRE VOUS ET NOUS / 4 OUTILS DE COMMUNICATION



Le bulletin d'informations municipales



Le site internet <https://www.ste-fortunade19.fr>



Le compte Facebook : Sainte-Fortunade



Application IntraMuros pour smartphone



05 55 27 30 30

sainte-fortunade@france-services.gouv.fr

Jours d'ouverture et horaires
de France Services et de
l'Agence postale :

Lundi : 10 à 12 heures - 13 à 16 heures
Mardi : 9 à 12 heures - 13 à 16 heures
Mercredi : 9 à 12 heures - 14 à 16 heures
Jeudi : Fermeture
Vendredi : 9 à 12 heures - 13 à 15 heures
Samedi : 9 à 12 heures



05 55 27 30 90

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

1 route du Château Comtal 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96
CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10
N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>
e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 80 décembre 2022

Tirage : 1 100 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
Adresse : 1 route du Château Comtal 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directrice de publication : Brigitte MASMONTÉIL

Comité de lecture : Monique BOURNOVILLE, Michelle SELVE, Brigitte MASMONTÉIL,
Martine DUPIN DE BEYSSAT.

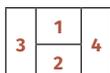
Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.



Maquette : Brigitte MASMONTÉIL

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Z.I. de Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement



Légende photos couverture :

1. Forum des associations. - 2. Four à pain. - 3. 12^e anniversaire du jumelage. -
4. Nouveaux panneaux signalétiques.



Chers fortunadais, Chères Fortunadaises,

Nous voilà déjà en fin d'année 2022 et en faisant le bilan de ces 12 mois passés, nous n'avons pas à rougir des activités et festivités menées tout au long de l'année.

France Services a été inaugurée avec de nombreuses personnalités qui m'ont accompagnée pour couper le ruban. Monsieur Jean-Luc Tarréga, Secrétaire Général de la Préfecture, a été impressionné par les locaux que nous mettons à disposition des demandeurs. Il a également été très heureux de découvrir le château de Sainte-Fortunade et son parc. Jean-Jacques Dumas Président de l'Association des Maires, Michel Breuil Président de l'Agglo, Francis Deveix représentant la Poste et bien d'autres personnalités, nous ont aussi félicités pour la qualité de l'accueil et des locaux.

Nous avons inauguré l'espace de loisirs de l'Etanchoux accompagnés de plusieurs personnalités dont Loïc LOUPRET, Directeur de Cabinet, représentant d'Étienne Desplanques, Préfet de la Corrèze.

Comme chaque année et grâce à un temps exceptionnel, les marchés de pays ont connu un très grand succès. Succès dont ont bénéficié tous nos commerçants. Nous nous réjouissons de cette ambiance festivièr.

La rentrée a été marquée par plusieurs manifestations qui ont attirées un public nombreux :

- La fête des 20 ans du jumelage entre Sainte-Fortunade, Cornil et Flaschinden: 4 jours de festivités marqués par le renouvellement de cette union entre nos 2 pays.
- Le Forum des Associations a rencontré un grand succès. Chaque association a pu présenter son activité et ses projets pour 2023. A cette occasion nous avons invité les nouveaux habitants de la commune. Bon nombre de familles a pu nous rejoindre et s'est présenté avec leurs enfants.
- L'Association des Farcidures et du Millassou a organisé son 7ème Chapitre. Une vingtaine de confréries venant de toute la France s'est associée à cette manifestation.

Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux artisans et commerçants dans notre commune. Ils vous sont présentés dans ce bulletin. Le 7 novembre dernier, la municipalité les a conviés à un pot de l'amitié.

En janvier débute le recensement des habitants de la commune. Quatre jeunes vont intervenir pour collecter des données sur notre population. Vérifiez bien leur carte de recenseur.

Des dates à retenir : Le 25 février, nous vous proposons une soirée conférence historique sur les tristes épisodes qu'ont subis Sainte-Fortunade et Tulle en juin 1944. Le 26 mars sera sportif avec le Farcitrail et bien d'autres manifestations à venir.

Des travaux vont débiter sur la commune : la réfection des locaux de la poste où seront installés un commerce en rez-de-chaussée et un logement locatif au 1er. L'isolation de l'école et de la salle polyvalente, la construction d'un nouveau dortoir à l'école, la réfection de l'annexe de la maison médicale où va s'installer l'ostéopathe Pierre Tremblay.

Chères Fortunadaises, Cher Fortunadais, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles et je vous présente tous mes meilleurs vœux pour la 2023.

Martine DUPIN DE BEYSSAT,
Maire de Sainte-Fortunade

Notre école se porte bien

Après une fête de l'école qui est encore dans tous les esprits et qui a marqué la fin de l'année scolaire, la rentrée de septembre montre que notre école se porte bien: les effectifs de 2022-2023 sont de 145 élèves, soit 10 de plus que l'an dernier à la même époque !

La directrice de l'école, M^{me} Chambeaudie, nous a

transmis les félicitations du Directeur d'Académie. Le dynamisme et les installations attrayantes de la commune, ses associations et commerces variés contribuent à l'attractivité de Sainte-Fortunade qui attire de nouveaux habitants avec de jeunes enfants même en cours d'année scolaire. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le CCAS aide les jeunes

Le CCAS de Sainte-Fortunade a répondu cet été à une demande d'aide pour une jeune fille de la commune qui envisageait d'effectuer une année de lycée en Islande. L'association qui l'accompagnait, sa famille et ses petites économies ne pouvaient couvrir la totalité des frais de dossier. Cette jeune fille a fait une demande d'aide au CCAS qui, jugeant son projet intéressant, a répondu favorablement à sa demande.

Voici les premières nouvelles qu'Anna nous a envoyées avec ses remerciements :

«Me voici installée en Islande à Mosfellbær, petite ville située à côté de Reykjavik, la capitale. Je suis dans une famille d'accueil avec laquelle je m'entends très bien. Tous les jours, je prends le bus pour aller au lycée à proximité de mon habitation. Cela fait déjà un mois et je me suis bien améliorée en anglais. Malgré la difficulté de la langue, j'essaie d'apprendre l'islandais! Le système éducatif islandais est très différent du notre mais j'ai su m'adapter. Grâce à ma famille d'accueil je découvre le mode de vie islandais et ses paysages fabuleux !

Je vous ferai parvenir des nouvelles et des photos tout au long de mon séjour pour vous faire partager mon expérience.»



Cascade de Seljalandsfoss

C'était magnifique, nous pouvions même passer derrière!



CMJ aime faire la fête !

Voyant le succès de sa soirée organisée l'an dernier pour Halloween, le CMJ de Sainte-Fortunade a renouvelé cet événement le 5 novembre.

La soirée était exclusivement réservée aux jeunes de la commune en classe de CM1 et CM2, et aux anciens élèves de l'école maintenant en 6^e, 5^e ou 4^e.

Cette soirée a attiré un grand nombre de jeunes heureux de se retrouver dans la salle de l'Orangerie. Tous ont passé une soirée inoubliable très festive.

Des élus présents et les agents municipaux de l'école ont partagé avec plaisir cette manifestation fort réussie. Chacun s'est donné rendez-vous l'année prochaine !



Bravo à Alicia Sochaj, maire junior, et aux membres élus de ce CMJ très dynamique.

Une visite du CMJ est prévue à la Résidence des Lauriers avant les Fêtes de fin d'année pour passer un petit moment avec nos Aînés.



L'Agence postale et France Services

Le bilan d'activité de France Services sur les 12 derniers mois est très satisfaisant: 865 demandes traitées en un peu plus d'un an. Ce qui signifie l'importance et la grande utilité de France-Services pour nos habitants et ceux des communes voisines.

Aurélie et Juliette assurent votre accueil pour ces deux structures mais doivent aussi suivre des formations obligatoires pour améliorer et répondre au mieux à vos demandes et vous aider dans vos démarches. Aussi il vous est demandé un peu de compréhension lorsqu'elles sont obligées de fermer le bureau de l'agence postale. Des colères voire des insultes sont inutiles et n'ont jamais fait avancer les choses.

Il est rappelé qu'elles doivent aussi assurer du travail de Mairie avec notre secrétaire Agnès Labriaud.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nous rappelons les horaires de l'Agence postale et de France Services :

<u>Lundi</u> :	10 à 12 heures - 13 à 16 heures.
<u>Mardi</u> :	9 à 12 heures - 13 à 16 heures.
<u>Mercredi</u> :	9 à 12 heures - 14 à 16 heures.
<u>Jeudi</u> :	Fermeture
<u>Vendredi</u> :	9 à 12 heures - 13 à 15 heures.
<u>Samedi</u> :	9 à 12 heures.

La commune de SAINTE-FORTUNADE va faire l'objet en 2023 du recensement de sa population

Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômés...) et les logements.

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance pointue de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ?

Vous recevrez un courrier de la mairie, puis un agent recenseur recruté par votre commune se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte tricolore.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site «le-recensement-et-moi.fr».

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous



pourrez utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement, c'est sûr :

Les informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

4 agents recenseurs, sous la coordination d'une secrétaire, se répartiront les zones de collecte. Ils bénéficieront d'une formation adaptée, en lien avec l'INSEE. Ils silloneront la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Il s'agit de: Coralie Colin, Thomas Malby, Yoann Siméon et Robin Pouget. Ils auront une carte d'agent recenseur en leur possession.

1^{er} Forum des Associations

Le samedi 10 septembre, une quinzaine d'associations avaient répondu présentes. Elles ont été à la rencontre des visiteurs en leur proposant quelques facettes de leurs activités.

Ce premier Forum a été un succès. Que ce soit sur les terrains de foot, dans le parc du château ou dans les salles municipales, c'était l'animation des grands jours à Sainte-Fortunade. Le nouveau parking de l'Espace de loisirs de l'Etanchoux était plein à craquer. Des stands, des démonstrations, des initiations rapides, de la documentation, des échanges, tout était prévu pour découvrir et s'inscrire à une activité ou simplement passer un bon moment à voir évoluer danseurs ou gymnastes par exemple. Du foot au tennis de table en passant par les danses, le yoga, les nombreuses activités du Foyer rural ou encore la participation au Collectif Agenda 21, à la chorale, au Comité de Jumelage, à la Confrérie des farcidures, au soutien du stade toulousain avec le 16^{ième} Homme Corrèze..., voire l'intégration au sein

de la FNACA (qui recherche un porte-drapeau), il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. Cette rencontre confirme, si besoin était, la vitalité de la vie associative fortunadaise qui ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles activités.

Ce Forum a aussi permis aux associations de passer un bon moment, d'échanger et de se retrouver.

En fin d'après-midi les conseillers municipaux et les associations ont accueilli chaleureusement les nouveaux arrivants dans notre commune. Cela faisait 2 ans que nous n'avions pas pu organiser cette rencontre. Celle-ci a été suivie d'un pot offert par la municipalité.

Un grand merci à toutes les associations pour leur participation très active à l'organisation de ce 1^{er} Forum.

Rendez-vous est pris pour le 2^e Forum des Associations: le samedi 9 septembre 2023.



Énergie, quid de notre éclairage ?

Aujourd'hui, où toutes les communes petites et grandes travaillent sur un plan énergétique, il n'était pas concevable que notre commune n'y travaille pas. La flambée du prix de l'énergie nous y oblige.

Aussi, nous avons dans un premier temps, réalisé un recensement de l'état de notre éclairage :

- 1) Plus de la moitié de notre éclairage est facturé au forfait (nous ne pouvons ni installer de la led, ni réaliser une coupure la nuit).
- 2) Pour l'autre moitié nous avons des contrats avec des compteurs. Là nous pourrions dans un premier temps prévoir la coupure la nuit pour nous permettre de réaliser des économies. Dans un second temps, prévoir le remplacement de nos vieilles lampes par des led et la restructuration de nos candélabres.
- 3) Pour les contrats au forfait, nous envisageons, et

nous n'aurons pas d'autres choix, de réaliser les déposes afin de faire des économies. Nous sommes conscients que cela représente l'intégralité des hameaux.

Lors du conseil municipal du 14 septembre, les membres ont délibéré et décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 6 heures dans le bourg et les lotissements. Un arrêté a été pris par Madame le maire pour que cette décision soit effective.

Notre éclairage est un bien commun et non individuel. Il est urgent de le diminuer. Bien entendu cela ne concerne que notre éclairage public mais nous travaillons aussi sur tous nos bâtiments.

Nous devons être plus vertueux avec notre énergie.



IME, du nouveau

En cette rentrée scolaire 2022-2023, l'Institut Médico-Éducatif de Sainte-Fortunade compte dans ses effectifs 64 enfants et adolescents répartis. Cette année a été créé un DAEP (Dispositif d'Accompagnement Éducatif et Pédagogique) qui permet aux plus jeunes d'être davantage scolarisés en présence d'un enseignant et d'un éducateur. Ce dispositif compte 7 enfants. Une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychomotriciens, psychologues, médecin pédopsychiatre, enseignants, infirmières...) continue d'œuvrer au quotidien auprès des jeunes.

Depuis le 1^{er} avril 2022, l'IME accueille une volière avec différents animaux tels que tourterelles, faisans, paon, poussins, poules et cailles. Ce projet est né de l'ambition de proposer aux enfants un nouveau support d'accompagnement en terme pédagogique, thérapeutique et éducatif. Les apports liés à la présence animale sont multiples et largement démontrés. Tous ces animaux sont nourris quotidiennement par les enfants très investis dans le projet. Un vétérinaire, élu de la commune, suit la santé de l'élevage.

À compter du 1^{er} janvier 2023, l'association PEP 19 va

amorcer une transformation de l'offre de service. En effet, les IME vont évoluer en DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Éducatif) qui regroupera les IME et les SESSAD (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) par bassin de vie.



Ensemble, préservons le lien social

Un réseau de lutte contre l'isolement des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap a été mis en place en 2018 sur notre territoire mais n'a pas réussi à se développer à cause du covid.

Ce réseau s'inscrit dans le maillage départemental des réseaux de lutte contre l'isolement portés par Familles Rurales (Voisineurs), la Mutualité Sociale Agricole (Bavard'âge) et le Conseil Départemental. Il est piloté par l'Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA), élément pivot du dispositif.

Le réseau facilite la mise en relation des bénévoles et des personnes fragilisées pour organiser des visites à leur domicile afin de lutter contre l'isolement, développer des rencontres intergénérationnelles et favoriser la prévention des risques liés au vieillissement. Le bénévole «visiteur» s'engage à se rendre à domicile selon un rythme convenu avec la personne visitée. Ensemble, ils partagent un moment convivial (discuter, se promener, lire, coudre, jouer aux cartes...).

Les bénévoles bénéficient d'une formation d'une journée et un lien se crée aussi entre eux grâce à des «cafés visiteurs» organisés une fois par trimestre pour échanger, témoigner, s'entraider.

Nous avons participé au dernier comité de pilotage du réseau de notre territoire dont l'objectif est de remobiliser des bénévoles et de permettre à ce réseau d'exister. L'enjeu affiché est de trouver des visiteurs et des visités et de faire vivre le lien social en apportant au domicile une attention, un sourire, un moment d'échange et de partage.

Le territoire d'intervention du réseau concerne les communes de Cornil, Le Chastang, Ladignac, Sainte-Fortunade, Laguenne-sur-Avalouze, Lagarde-Marc la Tour, Pandrignes, Chanac-les-Mines, Gimel-les-Cascades, St Martial-de-Gimel, Les Angles et St Priest de Gimel.

Afin de relancer le réseau, il est important de recenser les personnes dites isolées sur les différentes communes. En parallèle, il faut procéder au recrutement des bénévoles. Nous invitons les personnes intéressées par l'action à se rapprocher de l'ICA de notre secteur (ICA de Tulle Campagne Sud-Laguenne sur Avalouze - tél. 05 55 26 16 22, Nadège Foretnègre).



Ensemble promenade



Ensemble visite



Ensemble Café visiteur



Personnalités à l'honneur

Notre commune récompense des élus pour leur engagement pendant de nombreuses années au service des habitants de Sainte-Fortunade.



Né le 12 novembre 1949 à Saintes, **Michel JAULIN** a rejoint la Corrèze comme Instituteur à Meymac puis à l'IME de Sainte-Fortunade de 1973 à 1984. Pendant l'année 1985, Michel a suivi une formation de directeur pour prendre la direction des CMPP de Tulle et Ussel jusqu'en 1998 pour assurer ensuite la Direction générale des P.E.P. 19 jusqu'en 2006.

En parallèle de ses activités professionnelles Michel s'est investi dans la vie de la cité. Sa 1^{ère} élection date de 1973 avec Monsieur Loche comme Maire. Jusqu'en 1984 il a été Conseiller municipal. Réélu en 1985 il est devenu adjoint chargé de la Vie Associative. Michel a continué son mandat de Conseiller Municipal avec Bernard Bourguignon jusqu'en 2008 date à laquelle il a été élu Maire de Sainte-Fortunade puis réélu jusqu'en 2020. Michel a choisi de prendre une retraite bien méritée afin de s'occuper pleinement de ses enfants et petits-enfants avec son épouse.

Le 2 juillet 2021 Michel Jaulin a été nommé par arrêté de Madame Salima Saa, Préfète de la Corrèze, Maire Honoraire.



Corrézienne depuis toujours, **Agnès LABRIAUD** a vu le jour le 22 août 1961 à Tulle. Ville où elle a effectué tout son parcours scolaire jusqu'à l'obtention de son BAC scientifique au Lycée Edmond Perrier.

Le 11 avril 1981 elle épouse Didier. Ils auront 3 enfants: 2 filles et 1 garçon qui la combleront en donnant

naissance à 5 petits-enfants.

En 1981, elle réussit le concours de secrétaire de mairie et débute sa carrière professionnelle à Lagarde-Enval pendant 2 ans. Monsieur Loche, Maire de Sainte-Fortunade, recrute Agnès au départ en retraite de Marcel Marthon le 1^{er} août 1984.

En 2003, elle présente et réussit l'examen d'attachée territoriale. Agnès Labriaud restera toujours à Sainte-Fortunade pour occuper le poste de secrétaire de mairie 1^{er} échelon. Elle travaillera successivement avec Messieurs Loche, Bourguignon, Jaulin et Madame Dupin de Beyssat. Elle recevra la médaille d'or du travail en janvier.

Agnès va faire valoir ses droits à une retraite bien méritée fin mai 2023.



Née le 7 avril 1957, **Sylvie LAFORGE** a quitté son Nord natal pour suivre sa famille en Corrèze. C'est à Tulle qu'elle a fait ses études d'infirmière et a obtenu son diplôme en 1979 un an après s'être mariée avec Alain qu'elle avait repéré sur le terrain de rugby de Tulle. De cette union est

née 3 garçons qui ont donné à Sylvie 5 petits-enfants. Ne cherchez pas Mamico le mercredi, elle est Mamie-Nounou à la maison et s'occupe de ses petits-enfants.

Son premier poste d'infirmière, Sylvie l'occupe à la Polyclinique de Tulle jusqu'en 2003. À la fermeture de cette dernière, elle rejoint la Clinique des Cèdres de Brive où elle reste en poste en chirurgie jusqu'en 2007. Habitant Sainte-Fortunade, Sylvie change de travail pour se rapprocher de son domicile et rejoint l'équipe de l'EHPAD de Marcillac-La-Croisille. Puis elle poursuivra sa carrière comme infirmière libérale sur le secteur d'Aubazine. Elle prend sa retraite en 2020.

Son rôle de mère et ses activités professionnelles ne l'ont pas empêchée de s'engager au sein de la municipalité. Avec l'arrivée de Bernard Bourguignon, elle fera partie de l'équipe municipale à partir du 19 mars 1995. Lors du 2^e mandat de Bernard, elle est la première femme maire-adjointe, poste dont elle est très fière. Sylvie ne se représentera qu'en 2014 puis en 2020. Elle est depuis cette date maire-adjointe chargée de l'école, du CCAS et du Conseil Municipal des Jeunes.

Elle recevra lors du conseil municipal de décembre, la médaille d'argent pour son engagement de plus de 20 ans au service des Fortunadaises et Fortunadais.

L'une part, une autre arrive



Catherine FERRAGNE-MUZELLE quitte la Haute-Loire pour rejoindre la Corrèze afin d'intégrer la mairie de Sainte-Fortunade à partir du 1^{er} février 2023. Jusqu'au 30 mai, Agnès Labriaud la guidera dans ses nouvelles fonctions et l'aidera dans les méandres administratifs d'une commune importante.

Depuis 10 ans, Catherine occupe le poste de secrétaire de mairie à Ecotay l'Olme en Haute-Loire, commune de 1300 habitants. Son emploi actuel est proche de celui qu'elle aura à Sainte-Fortunade bien qu'étant plus complexe.

Née le 29 juillet 1972, mariée, Catherine Ferragne-Muzelle a 3 grandes filles qui sont déjà en activité professionnelle.

Chorale Cantarella !! La voix est libre ...

Après la pause estivale riche de plusieurs recrutements, la chorale Cantarella affiche de nouveau une belle dynamique et un calendrier prometteur.

Le samedi 17 décembre à 20h00 pour la première fois, les choristes partageront la scène de la salle polyvalente avec Les Réveillés pour une «Veillée de Noël» où alterneront chants et danses mais aussi vin chaud et bien d'autres surprises.

La saison 2023 s'annonce tout aussi intense avec pour le week-end du 1^{er} Mai un déplacement au Pays Basque, puis ce sera une deuxième participation aux «Corréziennes» à Égletons parmi quelque 400 choristes Corrèziens qui déambuleront dans toute la ville avant de se retrouver pour le grand concert final.

De nombreux projets, une ambiance amicale et enthousiaste, la voie est libre pour accueillir de nouvelles

Club des aînés « LOU CHASTER »

Le club des aînés est toujours fidèle à ses rencontres du jeudi de 13 h30 à 18 h. C'est l'occasion de bavarder, de jouer aux cartes et au scrabble en s'offrant un moment agréable et convivial. Le goûter de 16h conforte le plaisir de partager un bon moment ensemble dont il ne faut pas se priver. Alors n'hésitez pas à venir nous voir un jeudi pour vous décider à nous rejoindre régulièrement. Un repas est prévu fin novembre pour clôturer l'année.



Foyer Rural

Depuis septembre, toutes les activités ont repris (Country, Danses populaires, Généalogie, Gymnastique, Informatique, Loisirs créatifs, Patois, Patchwork et Peinture).

Le 10 septembre, le Foyer Rural a participé au Forum des Associations. La journée fut réussie et bien remplie avec la tenue d'un stand et les représentations des sections Country, Danses Populaires et Gymnastique.

Une nouvelle section a vu le jour : «Généalogie» animée par Bernadette : réunion tous les vendredis de 14 heures à 16 heures, salle de la Mère Michel.

Fin septembre, le Foyer a tenu son Assemblée Générale devant de nombreux adhérents et en présence de Brigitte Masmonteil, adjointe au Maire, d'Anthony Monteil, conseiller départemental et de M^{me} Vigne, présidente de la FAL.

Après les rapports moral et financier, le CA a élu un



Le 27 août, au renouvellement serment de jumelage.

recrues et satisfaire un public toujours plus nombreux.
Renseignements : **06 73 08 95 00** ou **06 11 21 46 93**.

Zen, restons zen !

Yog Attitude a repris les cours depuis le 7 septembre 2022. Ils sont assurés par Hervé Chevalier et se déroulent le mercredi de 18h30 à 19h45 dans la salle de l'orangerie.

Le Hatha Yoga proposé, conjugue les postures et la respiration pour faire circuler les énergies. C'est aussi une source de renforcement musculaire. Chaque séance se termine par un temps de méditation et relaxation.

Nous proposons deux séances gratuites pour ceux qui souhaitent découvrir le Yoga. Aussi, n'hésitez pas, venez vivre l'expérience un mercredi, avec un tapis de sol, un coussin et une tenue souple !

L'inscription (possible sur place) est de 60 euros par trimestre.



nouveau bureau comme suit : présidente: Eliane Lacroix, secrétaire: Anne Marie Gode, trésorière: Odile Pollin, trésorière adjointe: Danielle Tremouille et membres du bureau: Laurence Saint Etienne et Philippe Tremouille.

À noter, les prochaines manifestations prévues: le **10 décembre**, Marché de Noël; le **7 Mai**, Marche des Châteaux; le **17 Juin**, Fête du Foyer Rural.

Le tennis de table : le ping-pong... un loisir... un sport... pour tous

Ces quelques mots décrivent notre sport qui peut se jouer de 7 ans à + de 80 ans et plus.

Née de la fusion en juillet 2020 des clubs de Sainte-Fortunade et de Cornil, l'association sportive «Sainte-Fortunade Cornil tennis de table» n'a pas cessé de progresser. Malgré deux années particulièrement difficiles, en raison de la situation sanitaire, l'effectif a continué à augmenter atteignant un nombre de 30 joueurs à la rentrée 2022. Plusieurs jeunes de moins de 18 ans (15) et adultes (15) de nos deux villages ainsi que d'autres communes ont intégré le club.

En 2021, l'équipe 2 est devenue championne départementale de division 3 alors que deux équipes ont été engagées dans les divers championnats corréziens.

Cette année, 4 équipes représentent nos deux communes sur tout le territoire corrézien avec comme objectif l'accès de l'équipe fanion au niveau supérieur D1.

Les entraînements ont lieu dans la salle polyvalente de

Sainte-Fortunade tous les lundis de 20h15 à 22h (adultes et -18) et tous les jeudis de 18h15 à 19h15 (-18) dans la salle de motricité de l'école de Cornil. Les matchs se jouent le vendredi suivant les dates de championnat, à Sainte-Fortunade ou à Cornil. Les vendredis sans match, un entraînement (adultes et -18) a lieu de 20 h 15 à 22 h 30 à Sainte-Fortunade ou à Cornil selon les disponibilités des deux salles.

Contacts : José Da Silva: **06 78 74 15 95**
et Denis Lajoinie: **06 34 62 43 24.**

Ou par mail : **sfctt19@yahoo.com**



Le 16^e Homme Corrèze

Après 2 années rugbystiques très calmes, nous voici de retour.

Notre AG s'est tenue le 17 septembre avec une très belle assemblée. Le bureau a été reconduit. Président Claude Sourie, secrétaire Catherine Bossoutrot, trésorier Jean Yves Courteaut.

Nous avons la satisfaction de compter 63 adhérents. Nous nous sommes déjà déplacés en co-voiturage plusieurs fois dans la ville rose. Nous vous tiendrons informés de nos prochaines activités par la presse.



Accueil du 16^{ème} Homme Toulouse, le 15 octobre à Brive.

Pour toutes demandes de billets ou de renseignements: Claude au **07 88 91 94 71.**

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Le 24 septembre 2022, la Confrérie a organisé son 71^{ème} chapitre. À cette occasion, elle a reçu les consœurs et confrères de 21 Confréries, voisines pour certaines et un peu plus éloignées pour d'autres. «La cerise d'Ixassou» du Pays Basque, «la rilette du Mans» et «les Culs d'Ours» de l'Indre n'ont pas hésité à venir découvrir notre région.

Après le café et le casse-croûte de réception, les confréries ont traversé le village, accompagnées par la banda de Tulle, avant d'assister à une conférence sur le cochon, suivie par les intronisations et le traditionnel concours des mangeurs de farcidures.

L'apéritif a permis à ceux qui ne connaissaient pas le millassou de le découvrir. Le repas a réuni 160 convives qui ont dégusté les farcidures concoctées par nos consœurs et confrères sous la buvette du parc où beaucoup ont été intéressés par la façon de réaliser ce plat spécifique à notre commune.

La Confrérie a aussi été présente à d'autres manifestations: la ligue contre le cancer à Tulle, le festival aux champs à Chanteix, la grande tablée à

Chanteix, les bonnets bleus à Tulle, la foire du vin de Bordeaux, le festival des rescalaires à Lanteuil et à de nombreux Chapitres des autres Confréries : la pêche de Voutezac, la châtaigne de Beynat, la noix de Nailhac, le Chabrol de Cales, le Vin de Dome, l'ail de Lautrec...

Les farcidures et les millassous vous attendent pour notre prochain rendez-vous dans le parc du château de Sainte-Fortunade, le 10 décembre pour le marché de Noël.

La Confrérie de la farcidure et du millassou vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Fête d'anniversaire du jumelage Cornil, Sainte-Fortunade et Flachslanden

Du 24 au 28 août 2022, se tenait le 12^e anniversaire du jumelage entre les communes de Cornil, Flachslanden et Sainte-Fortunade.

La Covid 19 ayant quelque peu bousculé le protocole en annulant les festivités du 10^e anniversaire, il s'agissait que cette année soit à la hauteur.

Le comité de jumelage, sous l'impulsion de sa très active présidente Elvira Lemoigne, avait concocté un joli programme pour la trentaine de nos amis allemands et les français se joignant à eux. Pour certains nouveaux membres, ce fut l'occasion de faire connaissance.

Après le plaisir des retrouvailles le mercredi soir dans la salle des fêtes de Cornil, où le maire de Flachslanden ouvrait le 1^{er} fut de bière de la période, nos amis allemands étaient hébergés dans les familles avec lesquelles ils sont en contact régulier.

Le lendemain, c'était une belle marche collective entre la place de l'Orangerie de Sainte-Fortunade et la mairie de Cornil. Répondant à l'invitation lancée dans le dernier bulletin municipal, de nombreux habitants de nos deux villages participaient également à cette randonnée. À cette occasion, une borne commémorative, en granit de Cornil, dressée à la limite des deux communes, était inaugurée par les trois maires, Pascal Fouché, Hans Henninger et Martine Dupin de Beyssat. La randonnée s'est terminée à Cornil où un grand barbecue et un tonneau de bière attendaient les marcheurs.

Le vendredi 26 août, le programme incluait la visite de Lascaux IV et de Saint-Léon-sur-Vézère, un des plus

beaux villages de France. Cette journée

se terminait dans le parc du château avec le traditionnel repas au Marché des producteurs. Nos invités ravis de cette journée, ont encore trouvé l'énergie pour danser!

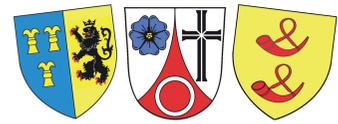
Enfin le samedi, c'étaient les cérémonies officielles de confirmation des engagements de jumelage à Cornil d'abord puis à Sainte-Fortunade. La chorale Cantarella chantait l'hymne européen accompagnée par nos amis allemands. À la suite de quoi, Les Réveillés animaient l'apéritif dans le parc du château.

Le séjour se terminait en soirée par un dîner commun dans la salle polyvalente, parée de décors de grande fête aux couleurs franco-allemandes. «Entre la poire et le fromage», nos deux municipalités offraient au village de Flachslanden un banc public, conçu et réalisé par des entreprises de Sainte-Fortunade, arborant les blasons des trois communes, symbole d'amitié. Parmi nos amis allemands, «la Reine de la route de la Pomme» s'est vu remettre un pommier «Sainte Germaine» du verger des Croqueurs de pommes de la Corrèze.

En novembre, une délégation corrézienne se rendait au célèbre Marché de Noël de Nuremberg où des artisans créateurs et producteurs de notre département étaient présents. À cette occasion, Flachslanden nous invitait à participer à l'inauguration de l'installation du banc public et à la plantation du pommier corrézien que nous leur avions offerts.

Bonne année 2023 à toutes et tous !

COMITÉ DE JUMELAGE



Les Réveillés

Assemblée générale des Réveillés s'est tenue le 14 octobre.

L'année écoulée fait place à un bilan positif avec de belles opportunités : déplacements dans les Hautes Pyrénées et en Vendée, accueil d'un groupe folklorique de la Colombie, soirée de rentrée avec un groupe de Bretagne... Les Réveillés ont participé à une dizaine de manifestations sur la commune (Farci Trail, marchés de pays...) et ont continué d'animer la commune avec le concert-tapas et les repas à emporter.

Les rapports ont été adoptés avant le renouvellement du conseil d'administration comme suit: président: Anthony Monteil, vices présidents: Julien Jardin et Emilie Monteil, trésorière: Nadine Duval, trésoriers adjoints: Michel Fourche et Bernard Monteil, secrétaire: Véronique Monteil, secrétaire adjointe: Marie-Cécile Jardin, membres du CA: Mireille Paquet, Fanny Monteil et Colette Leymarie.

Outre les traditionnelles animations locales et la participation de l'association aux festivités communales comme le Farci'trail, Les Réveillés ont déjà programmé :

- Un spectacle autour de Noël - samedi 17 décembre :

Les Réveillés et la chorale Canterella vous proposent un spectacle de Noël autour des chants et danses de notre région. Il aura lieu dans la salle polyvalente, à 20h30.

Buvette et pâtisserie sur place. Entrée 5€.

- Choucroute à emporter - dimanche 5 février 2023 :

Vous l'attendiez ? Elle est de retour. La choucroute à emporter des Réveillés aura lieu le dimanche 5 février 2023.

- 5^{ème} concert-tapas - samedi 11 mars 2023 :

Lui aussi revient ! Le samedi 11 mars, dans la salle polyvalente ce sera musique festive, tapas et bonne ambiance. Mais avec quel groupe ? Patience, l'affiche vous sera dévoilée sur les réseaux sociaux, même peut-être qu'elle y est déjà.

Infos et réservations pour le spectacle, la choucroute et le concert tapas : Tél. **05 55 27 17 79 - 06 71 65 57 42**



Vous avez aidé une école guadeloupéenne, le saviez-vous ?

Dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 septembre 2022, la tempête FIONA s'abattait sur l'île de la Guadeloupe. Des vents de 100 à 120 km/h, mais surtout des pluies diluviennes, occasionnaient d'importants dégâts sur Basse Terre (partie sud de l'île) avec des ponts arrachés, des coupures d'eau et d'électricité, sans compter les dégâts dus aux inondations.

Frédéric Bouysson, devant se rendre sur l'île quelques jours plus tard pour raisons personnelles, et Madame le maire ont saisi l'occasion de ce voyage pour apporter de l'aide. Contact fut pris avec le maire de Goyave, commune particulièrement touchée, afin de connaître leurs besoins pouvant correspondre à nos possibilités. Des fournitures scolaires pour l'école de Christophe seraient particulièrement utiles. L'établissement a tout perdu dans l'inondation et les enfants ne peuvent plus travailler. Cahiers, feuilles, crayons, feutres... ont été ajoutés dans les bagages des Bouysson.

La directrice de l'école, Madame Sabas, et les enseignantes ont été particulièrement touchées par ce geste. Monsieur le Maire, Ferdy LOUISY, a même fait allusion à l'action de notre commune sur la chaîne locale.



À NOTER

Soirée conférence sur l'Histoire

Le Comité des Martyrs de Tulle en association avec la municipalité de Sainte-Fortunade organise une soirée mémoire le samedi 25 février prochain. Cette soirée sera présentée par Roland Gonieau, Président du CDM et s'articulera autour de deux thématiques :

- «**Tulle 2.000 ans d'histoire**» avec un éclairage plus particulier sur l'histoire militaire et industrielle de la Préfecture exposé par Gilles Chavant, professeur d'histoire.
- «**Le 9 juin 1944**» vu sous le prisme d'une famille tulliste, proposé par Philippe Armand, membre du CDM. Cet exposé replacera ces événements dans le contexte de la seconde guerre mondiale, s'intéressera au parcours de la division «Das Reich» avant de relater les conséquences sur les familles. Un éclairage sera fait sur la tragédie du Grelet.



LA VIE ASSOCIATIVE

Les Marchés de Pays

La saison des Marchés de pays est achevée. Le soleil a été au rendez-vous, le public est venu en nombre. Merci aux orchestres et DJ d'avoir fait danser nos convives. Merci aux associations et aux bénévoles actifs d'être présents chaque vendredi.



Nous avons un cheministe dans notre commune

Après dix années à bonne école dans l'entreprise familiale, Magael Ceron s'installe à son compte à Sainte-Fortunade. Son activité: Installation de cheminée sur mesure dans les maisons neuves ou anciennes. Vente et installation de poêles à bois et à granulés (toutes marques). Magael est aussi cheministe, il installe des conduits et tubages dans des cheminées existantes et assure le suivi et le ramonage.

Contact : mag.ceron@hotmail.fr
Tél. 06 76 32 59 42



Des menuisiers s'installent au Grelet

Trois anciens collègues de travail, Julien Massias, Guillaume Leroy et Nicolas Tarbes ont décidé de s'associer pour monter leur propre société: La Compagnie Corrèzienne de Menuiserie.

Leur domaine: Pose de menuiseries bois, aluminium et PVC. Fabrication et pose en agencement chez les particuliers (cuisine, dressing, bibliothèque...) et les professionnels (magasins, bureaux, banque d'accueil...). Pose d'escaliers, de stores, de vérandas, de pergolas...

En somme, tous travaux de menuiserie générale intérieure et extérieure.

Contact : 1855 Route de Tulle
Tél. 05 44 41 58 99
correzemenuiserie@orange.fr



Travaux de jardin

C'est pendant sa formation du CAPA en aménagement et entretien de l'espace rural que Stéphane Gourdoux a fait un stage à la mairie de Sainte-Fortunade. De cette période en 1997 a suivi un emploi jeune pendant lequel il passe le BP responsable d'exploitation horticole en alternance. 25 années plus tard, en janvier 2022, il éprouve l'envie de gérer son activité d'entretien de parcs et jardins de A à Z et se met en disponibilité. Le bilan au bout de presque une année est positif. Le bouche à oreille a bien fonctionné. Les années d'activités sur la commune ont construit sa bonne réputation.

Contact : 9 Route de Beaulieu
19490 Sainte-Fortunade
Tél. 06 83 10 48 61



LES FESTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

- ➔ Samedi 11 Mars :
Les Réveillés, Concert Tapas
- ➔ Dimanche 26 Mars :
Farcitrail
- ➔ Dimanche 7 Mai :
Foyer rural, Marche des Châteaux
- ➔ Samedi 17 et dimanche 18 Juin :
Fête du Foyer Rural
- ➔ Juillet - Août :
tous les vendredis, Marché des producteurs de pays de 17h à 23h
- ➔ Samedi 29 et dimanche 30 Juillet :
Ball trap
- ➔ Samedi 9 Septembre :
Forum des associations
- ➔ Samedi 16 Septembre :
Les Réveillés
- ➔ Samedi 7 et dimanche 8 Octobre :
Troc de plantes et pressage de pommes
- ➔ Décembre :
Marché de Noël

Précision

Dans le bulletin précédent, nous vous avons présenté la transformation de la plateforme de l'Étanchoux en Espace de loisirs et parking. La commune a bénéficié de subventions de LEADER. Ce programme européen vise à soutenir le développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement.

Les actions retenues pour notre commune étaient les suivantes :

- Réaménagement de l'aire de camping-car : subvention obtenue : 21 706,48 €.
- Réalisations des audits énergétiques sur les bâtiments communaux : subvention obtenue : 5775 €.



Ah oui... au fait, avant de se quitter

- Une circulaire gouvernementale et l'arrêté préfectoral qui s'en suit, stipulent bien LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.
- Toujours à propos des déchets, ne pas déposer vos poubelles à côté des containers même s'ils sont pleins, rendez-vous à un autre lieu de collecte.
- Autre rappel : Les sacs jaunes, c'est fini ! l'Agglo ne les met plus à disposition. Déposer vos emballages en vrac dans les containers ou colonnes prévus à cet effet.
- Et l'Agence postale et France Services sont fermées le jeudi !

Adaptons-nous, nos agents de mairie ne sont pas vos souffre-douleurs.

La vie de tout le monde n'en sera que meilleure !



Une fois n'est pas coutume, je voudrais profiter de cet encart pour m'attarder sur l' élu municipal.

En effet, ce citoyen, une fois élu, devient pour les autres de la cité «le politique local», bien que généralement celui-ci ne soit pas encarté à un parti politique. Dans nos petites communes, on ne s'engage ni pour l'argent (le maire et les adjoints ayant une petite indemnité), ni pour la place ou pour faire carrière, même si certains ont démarré par là. L'engagement est plutôt motivé par l'intérêt que l'on porte à sa commune et à ses habitants. L'objectif étant d'essayer d'apporter sa pierre à l'édifice pour améliorer telle ou telle chose.

De sa participation active à la vie de la commune, l' élu en retire des remerciements quelquefois, des critiques souvent, mais surtout une richesse intellectuelle. Car Dieu sait s'il s'en passe des choses : des naissances aux enterrements en passant par les mariages, les problèmes d'eau, d'éclairage, de voirie sans oublier l'école, la vie associative... Toutes les actions doivent être menées en maîtrisant les dépenses, et en essayant de maintenir des taux d'imposition et des tarifs (tels que cantine et garderie) à des niveaux supportables pour chacun, et ce n'est pas toujours facile.

Les élus ne siègent pas seulement au conseil municipal. Chacun doit prendre sa place dans toutes les commissions de la mairie, mais aussi à celles



Vie communale

Après plus de vingt années au service de notre commune, Richard Bonnet a décidé de passer le relais à Kelly Cavoué. Son expérience fût précieuse. Nous tenons à le remercier pour

tout le travail accompli et nous lui souhaitons bonne route. Nous accueillons Kelly, donc, jeune femme maraîchère de notre commune qui aura un œil nouveau.

Eclairage public

Il était prévu dans un futur proche, de revoir l'éclairage public de l'ensemble de Sainte-Fortunade, mais aujourd'hui il y a urgence au regard du coût de l'énergie.

Si nous voulons éviter une explosion du budget communal, nous devons toutes et tous faire des efforts.

Il sera débattu avant la fin de l'année, des décisions qui seront plus ou moins appréciées, mais l'intérêt du collectif prime sur l'intérêt individuel.

Elles sont néanmoins nécessaires. Notre éclairage doit être repensé afin d'éviter d'éclairer des espaces

annexés à la commune. L'Agglo tout d'abord, mais aussi les syndicats de l'eau et de l'électricité sans oublier le Coiroux. Ce sont beaucoup de réunions qui remplissent bien l'agenda. C'est la raison pour laquelle le temps de l'engagement est variable selon les disponibilités des uns et des autres. Pour quelques-uns, la longévité au service de la commune est remarquable. Notamment ces dernières années :

- Michel Jaulin, notre ancien maire de 2008 à 2020, qui fut élu sans interruption depuis 1983, occupant toutes les fonctions possibles pour un élu : conseiller municipal, adjoint au maire puis maire, sans oublier son investissement dans l'Agglo.
- Sylvie Laforge, actuellement 2^e adjointe en charge de l'école, du CCAS entre autres, cumulant déjà 21 ans de services, première femme élue de la commune d'une part, puis première femme adjointe au maire d'autre part.
- Enfin Richard Bonnet, élu sans interruption depuis 2001. Pour des raisons professionnelles, il a dû laisser sa place ces jours-ci. Il fut notamment, 1^{er} adjoint à la dernière mandature.

Merci à vous trois pour votre engagement aussi long. Et pour vous, Fortunadaises et Fortunadais, si le cœur vous en dit, 2026 n'est pas bien loin...

Frédéric BOUYSSON

« Sainte-Fortunade, une passion commune »

peu judicieux et pour certains toute la nuit. Cela permettra aussi de préserver notre repos, lutter contre la pollution lumineuse et éviter de perturber la faune locale.

Voirie

Un bruit persistant court sur la fermeture définitive de l'entrée du délaissé (route du Dr Lacoste) qui amène à l'enseigne Agrimentation ainsi qu'au nettoyeur haute pression pour véhicules en tous genres. Nous demanderons les vraies raisons de cette fermeture, il faudra des arguments sérieux pour que notre groupe ne s'y oppose.

Un dynamisme à tout épreuve

Que ce soit nos commerçants et artisans avec des opérations événementielles tel que l'animation autour de Noël du 26 novembre dernier, la boutique des farcidures... ou nos associations, Sainte-Fortunade maintient son dynamisme et son attractivité. Bravo à tous ces acteurs qui font rayonner notre commune.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Les élus de l'opposition

« Sainte-Fortunade, avançons ensemble »



12^e anniversaire du jumelage Cornil, Sainte-Fortunade et Flachslanden



Borne de l'amitié franco-allemande 25 août 2022

Ici se situe la limite entre les comm. des
Sainte-Fortunade et de Cornil.

Cette borne, érigée volontairement à cet endroit,
sur l'itinéraire de la randonnée organisée
dans le cadre des cérémonies du 12^e anniversaire
du jumelage entre ces 2 communes et Flachslanden,
village allemand de Moyenne-Franconie,
symbolise la force des liens amicaux tissés
entre les 3 communes et leur volonté
de les renforcer au sein de l'Union européenne
dans les années à venir.

